



MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Le mot de la présidente



Chères consœurs, chers confrères,

Nous le savons, vous vivez des situations difficiles et perturbées. Vous êtes dans les hôpitaux, en première ligne contre le virus. Vous avez fermé votre cabinet ou cessé les visites en Ehpad, sous le choc, de devoir laisser certains patients et interrompre des soins, dans l'angoisse d'une situation financière difficile. Vous travaillez en clinique, en centre de rééducation, à domicile et vous faites votre possible pour éviter des hospitalisations qui occuperaient des lits qui doivent rester libres pour des patients Covid-19. Vous restez chez vous, en arrêt, en garde d'enfant, pour vous protéger et protéger les autres. Vous répondez au téléphone, aux patients inquiets, aux personnes fragiles qui nécessitent des soins à domicile, aux sollicitations et réquisitions.

Vos situations sont infiniment variées, vos interrogations nombreuses, vos inquiétudes immenses. Elus ordinaires, au conseil national, dans les conseils régionaux et départementaux, salariés et libéraux, nous vivons les mêmes situations et nous sommes tous mobilisés à vos côtés. Vous nous posez des questions, vous nous demandez des conseils clairs. La situation évolue à grande vitesse, les mesures pour la maîtriser aussi. Nous échangeons avec le Ministère, les hôpitaux, les cliniques, les SSR, les ARS pour rappeler le rôle des kinésithérapeutes, mobiliser les praticiens, demander des ressources pour vous permettre de continuer des soins qui s'avèrent vitaux et urgents. Nous sollicitons toutes les ressources, réseaux spécialisés, conseil scientifique, pour vous apporter des réponses éclairées. Les collaborateurs de l'ordre à nos côtés nous apportent leurs compétences techniques et juridiques et relayent nos messages et vos interrogations.

Comme souvent dans le domaine de la santé, les réponses manichéennes n'existent pas. Tout est une question de balance bénéfice/risque. Dans ce contexte évolutif, nous sommes restés en avant et avons diffusé régulièrement nos réponses et recommandations via tous nos canaux d'information. Nous répondons au mieux et au plus vite à toutes vos questions, et nous restons mobilisés pour continuer à le faire. Cette newsletter a pour vocation de vous apporter régulièrement ces réponses, je vous invite à la lire et à consulter régulièrement notre site internet.

Enfin, je souhaite exprimer toute mon admiration et ma gratitude envers vous, kinésithérapeutes de France, mobilisés dans la lutte contre ce virus, chacun à votre manière.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale MATHIEU
Présidente du conseil national de l'ordre

Les actualités

Kinésithérapeutes, fermer votre cabinet, c'est aussi vous mettre à la disposition des patients à domicile

[Lire la suite](#)



Questions fréquentes des kinésithérapeutes

[Lire la suite](#)

Distribution des masques en officine

[Lire la suite](#)



Kinésithérapeutes libéraux, vous subissez une perte de revenus, quelles sont vos possibilités ?

[Lire la suite](#)

Recommandations destinées aux kinésithérapeutes prenant en charge des patients atteints de mucoviscidose ou autre pathologie pulmonaire chronique

[Lire la suite](#)

